



Guillaume MARTIN  
3 Avenue des chênes  
33950 Lège-Cap-Ferret  
Tel : 0610640865  
Siret : 478 867 898 00049  
N° Formateur : 75331040333

## CONVENTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE

(Article L.6353-1 du code du travail  
Décret N° 2018-1341 du 28 décembre 2018)

Le présent contrat de formation professionnelle en application des articles **Article L.6353-1 du code du travail et du Décret N° 2018-1341 du 28 décembre 2018**, est conclu entre les soussignés :

D'une part :

EIRL Guillaume MARTIN  
3 Avenue des chênes  
33950 Lège-Cap-Ferret  
Siret : 478 867 898 00049

Enregistré sous le numéro de déclaration d'activité N° Formateur : 75331040333 auprès de la DREETS Nouvelle Aquitaine.

Et d'autre part :

Nom..... Prénom.....  
Date de Naissance : .....  
Adresse.....  
Ville.....CP.....Tél .....

Profession .....

Est conclue la convention suivante, en application des dispositions du Livre III de la sixième partie du code du travail portant organisation de la formation professionnelle.

### I - OBJET

En exécution du présent contrat, le formateur s'engage à organiser l'action de formation (article L.6313-1 du code du travail) : intitulée : « STAGE DECOUVERTE en KINESIOLOGIE PLURIELLE ».

### OBJECTIFS :

- ✓ Identifier les différentes réponses au test musculaire.
- ✓ Mettre en œuvre les différentes étapes afin d'obtenir un test fiable.

EIRL Guillaume MARTIN  
Siret 47886789800049

« Organisme enregistré sous le numéro 75331040333 auprès du préfet de la DREETS Nouvelle Aquitaine.  
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État ».



- ✓ D'établir la différence entre un muscle qui teste fort et un muscle qui teste faible.
- ✓ Mettre en œuvre les meilleures corrections après l'identification d'un test faible.
- ✓ D'appliquer les corrections nécessaires au rétablissement de la circulation énergétique lié à un test faible.
- ✓ Identifier une émotion stressante et d'appliquer la correction afin d'en libérer une charge émotionnelle.

## II - NATURE ET CARACTERISTIQUES DES ACTIONS DE FORMATION

- L'action de formation entre dans la catégorie des actions prévues par l'article L. 631 3-1 du Code du travail.
- Elle a pour objectif : la formation théorique et pratique en Kinésiologie Plurielle.
- Sa durée est fixée à 1 jour soit 8 heures de formation

Le programme détaillé de l'action de formation figure en annexe 1 de la présente convention.

## III - NIVEAU DE CONNAISSANCES PREALABLES NECESSAIRE

Afin de suivre au mieux l'action de formation sus-visée et obtenir la ou les qualifications auxquelles elle prépare, le stagiaire est informé qu'il est nécessaire de posséder, avant l'entrée en formation, le niveau de connaissance(s) suivant : baccalauréat et toutes connaissances lui permettant d'accéder à ces formations.

## IV - ORGANISATION DE L'ACTION DE FORMATION

- L'action de formation aura lieu le : (Cocher la date choisi) :

24 SEPTEMBRE 2023

26 NOVEMBRE 2023

La formation se déroulera **en présentiel** à : (il n'est pas possible de prévoir une formation à distance ou en visio-conférence) au vu de l'acquisition pratique et technique de la formation)

**Hotel IBIS STYLE**

95, Avenue J.F. Kennedy 33700 Mérignac France

- Elle est organisée pour un effectif de 6 à 20 stagiaires.
- Les conditions générales dans lesquelles la formation est dispensée, notamment les moyens pédagogiques et techniques, sont les suivants : salle de séminaire adaptée, table de travail adaptée à la pratique pour deux stagiaires, documents fournis.
- La formation sera animée par un ou plusieurs intervenants possédant les diplômes, titres ou références nécessaires à ce type de formation. Ici ce sera Guillaume MARTIN.

## V - MOYENS PERMETTANT D'APPRECIER LES RESULTATS DE L'ACTION

Les modalités de contrôle de connaissances acquises, sont les suivantes : mise en pratique en fin de stage.

EIRL Guillaume MARTIN  
Siret 47886789800049

« Organisme enregistré sous le numéro 75331040333 auprès du préfet de la DREETS Nouvelle Aquitaine.  
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État ».



## **VI - SANCTION DE LA FORMATION**

A défaut de sanction officielle et extérieure à la formation, une attestation, précisant la nature, les acquis et la durée de la session, seront remis au stagiaire à l'issue de la formation.

## **VII - MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXECUTION DE L'ACTION**

La feuille d'émargement de chaque stage devra être signée par le stagiaire sur chaque demi-journée de formation effectuée et visée par le formateur, afin de justifier de la réalisation de la formation.

## **VIII - DELAI DE RETRACTATION**

A compter de la date de signature du présent contrat, le stagiaire a un délai de 10 jours pour se rétracter. Il en informe le formateur par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, le chèque ne sera pas encaissé. Passé ce délai, le stage sera due dans son intégralité.

## **IX - DISPOSITIONS FINANCIERES**

Le prix de l'action de formation est fixé à 170 € TTC pour la JOURNEE DE FORMATION.

Modalités de paiement :

Par chèque encaissé à la fin du stage.

Par virement 15 jours maximum avant le stage sur le compte :

RIB : Guillaume MARTIN

IBAN : FR76 1558 9335 2807 2948 0484 303

BIC : CMBRFR2BARK

Guillaume MARTIN ne prend pas en compte les demandes de subrogation. Il appartient au client de gérer la demande de prise en charge auprès de son financeur et de se faire régler directement par lui.

## **X - INTERRUPTION DU STAGE**

En cas de cessation anticipée de la formation du fait du formateur pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le présent contrat est résilié selon les modalités financières suivantes : remboursement intégral des stages non effectués.

Si le stagiaire est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, le contrat de formation professionnelle est résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat.

## **XI - DROITS D'AUTEUR ET PUBLICITE**

Le Formateur est autorisé à citer à titre de référence le nom de ses clients et les prestations réalisées. Il pourra publier des photos sur ces différents supports (instagram, facebook, site internet) en signant cette convention vous autorisez ces publications.

EIRL Guillaume MARTIN  
Siret 47886789800049

« Organisme enregistré sous le numéro 75331040333 auprès du préfet de la DREETS Nouvelle Aquitaine.  
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État ».



Le programme des formations est un droit réservé. Le stagiaire s'interdit de procéder à un enregistrement informatique, sonore ou visuel des cours reçus. La copie, par quelque procédé que ce soit, de notre enseignement et des supports pédagogiques, sans accord préalable écrit, constitue une violation des droits à la propriété intellectuelle et entraîne des droits à légitime réparation.

## **XII - RESPONSABILITES ET ATTRIBUTION DES COMPETENCES**

En aucun cas, la responsabilité du formateur ne saurait être engagée dans l'exécution de ses prestations lorsqu'il y a faute, négligence, omission ou mauvaise volonté du stagiaire ainsi que dans le cas de non-respect des conseils donnés, du règlement intérieur, etc... Il en est de même en cas de force majeure, évènements ou incidents indépendants de la volonté du formateur tels que grève, troubles sociaux...

En ce qui concerne les autres dommages, la responsabilité du formateur ne peut en aucune façon être supérieure au coût des prestations concernées.

Le stagiaire doit être en mesure de pouvoir justifier d'une RCP en cours de validité.

## **XIII - CAS DE DIFFEREND**

Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, le tribunal de Bordeaux sera seul compétent pour régler le litige.

En signant cette convention vous attestez avoir reçu la charte de qualité de la formation ainsi que son règlement intérieur.

Fait, en double exemplaire, à ....., le .....

Pour le stagiaire .....

(Nom et prénom du signataire)

Signature, précédée de "Lu et approuvé"

Pour l'organisme de formation

Signature et cachet :



# ANNEXE

## Formation en Kinésiologie Plurielle STAGE DECOUVERTE

### Publics et Prérequis

Cette formation est dispensée à toute personne ayant un niveau scolaire de fin d'études secondaires ou par la validation d'une expérience professionnelle dans le domaine de la santé ou de la santé naturelle d'un an minimum ou validation d'une expérience professionnelle dans un domaine tiers de 5 ans minimum.

Avoir suivi un entretien téléphonique de motivation avec Guillaume MARTIN, formateurs et créateurs de la formation.

### Objectif de la formation

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

Identifier les différentes réponses au test musculaire.

Mettre en œuvre les différentes étapes afin d'obtenir un test fiable.

D'établir la différence entre un muscle qui teste fort et un muscle qui teste faible.

Mettre en œuvre les meilleures corrections après l'identification d'un test faible.

D'appliquer les corrections nécessaires au rétablissement de la circulation énergétique lié à un test faible.

Identifier une émotion stressante et d'appliquer la correction afin d'en libérer une charge émotionnelle.

### Durée

La formation est prévue pour une durée de 1 jours (7h/j) :

1 stage de 1 jour.



## **Modalités et délais d'accès à la formation**

Un premier échange téléphonique nous permettra de définir ensemble vos besoins et attentes.

Nous validerons en suivant vos prérequis techniques et logistiques.

Les dates de la formation seront alors programmée, selon vos préférences et le calendrier des formations.

## **Tarif de la formation**

170€ TTC/ participant (les repas et l'hébergement ne sont pas compris).

## **Contact :**

Guillaume martin

Tel : 06 10 64 08 65

mail : [orakle.formation@gmail.com](mailto:orakle.formation@gmail.com)

site : <https://orakle-formation.com/contact/>

## **Accessibilité pour les personnes en situation de handicap**

Si vous êtes en situation de handicap, merci de bien vouloir nous l'indiquer afin que nous adaptions ensemble votre parcours de formation.

## **Moyens pédagogiques et techniques**

Chaque stagiaire recevra un document reprenant l'enseignement théorique suivi pendant le stage.

La formation se déroule en alternant les séquences théoriques sur tableau blanc, vidéo projecteur, mise en pratique entre stagiaires après démonstration du formateur.

La formation est assurée par M. Guillaume MARTIN, ostéopathe D.O et Kinésologue.



## Modalités d'évaluation

Des exercices sont proposés durant la formation afin d'évaluer la compréhension et l'atteinte des objectifs de la formation par le stagiaire.

Le stagiaire sera amené à pratiquer sur le formateur afin que celui-ci s'assure de la pression et de la sensibilité du stagiaire afin de valider son Test Musculaire.

Une attestation de formation sera délivrée au stagiaire en fin de formation.

Le stagiaire sera invité à compléter un questionnaire d'évaluation à chaud à la fin de la formation.

## Contenu de la formation

Le contenu présenté ici ne constitue pas un enseignement médical, il parle de philosophie, de psychologie et de courant de pensées de la santé non conventionnel. Il est partagé à titre informatif et ne peut se substituer à un diagnostic effectué par un médecin ou un professionnel de santé. Soignez-vous toujours en accord avec votre médecin et les données acquises de la science.

### Stage 1 :

1. Historique
2. Le Test Musculaire
3. Notre référence le deltoïde antérieur
4. Les Pré Tests : Pitching, déshydratation, switching, vaisseau conception.
5. Le Sus-Épineux

Les Points de correction :

6. Les points Neuro-Lymphatiques
7. Les points Neuro-Vasculaires
8. Les Points de méridiens
9. La Thérapie Localisation
10. Le Grand Rond
11. Le Grand Pectoral Claviculaire
12. Le Grand dorsal
13. Le Quadriceps
14. Les Emotions et le Pause Lock



15. Testez les Elixirs Floraux.
16. Le Test des Yeux
17. Le Test des Oreilles
18. Les Tests Alimentaires et le mode allergie
19. L'hygiène énergétique